

REPAS DE NOEL

⚠ Nouvelle date

MARDI 15 DECEMBRE 2020

JEUDI 17 DECEMBRE 2020



Vous pouvez réserver votre repas de NOEL à compter de ce jour et jusqu'au 6 décembre 2020 inclus.



IMPORTANT Après cette date la réservation du repas de Noël ne sera plus possible.

Votre compte de demi-pension doit obligatoirement être approvisionné pour réserver votre repas.

Il ne sera pas possible aux élèves externes de manger avec un badge jetable ce jour là.

La gestionnaire - Mme PIERI